



# BULLETIN D'INSCRIPTION

22<sup>ème</sup> Troc et Puces du Basket Club Hennebontais

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville (dépt).....

Né(e)le ..... à .....

Tél. .... Email .....

Professionnel - N° RC .....

Particulier - N° pièce d'identité .....

Délivré le ..... à .....

Types de marchandises .....

Nombre de mètres ..... x 5€/ml = ..... €

⇒ Joindre un chèque du montant à l'ordre de l'association « Basket ClubHennebontais ».

Demande particulière .....

*Je déclare sur l'honneur ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) et ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).*

*L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur dans son intégralité. Celui-ci est consultable sur le site [www.basketclubhennebont.fr](http://www.basketclubhennebont.fr) (rubrique : Evénements > Troc et puces 2024).*

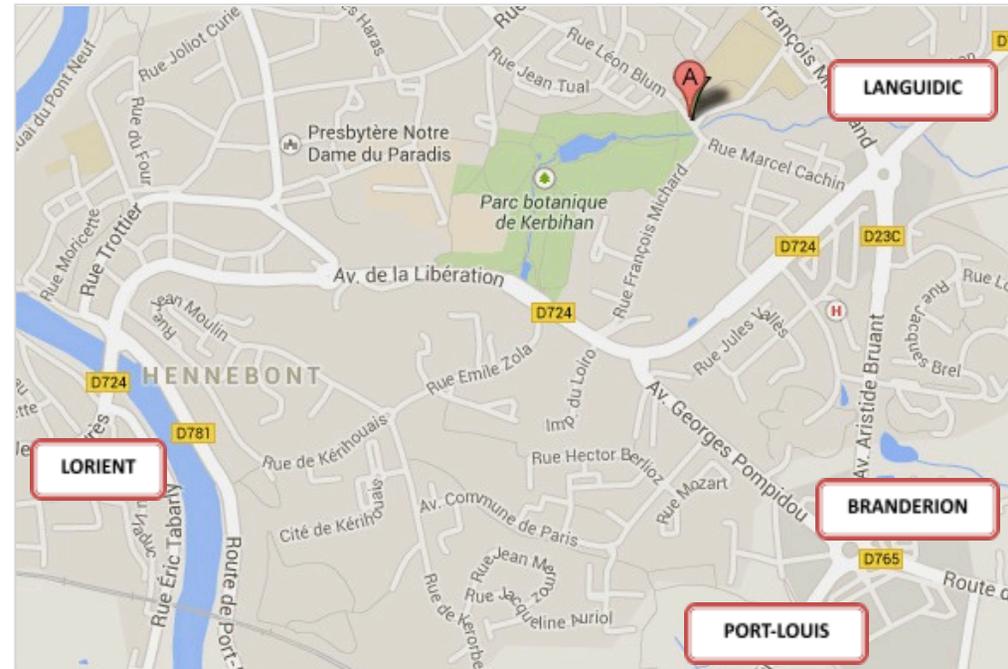
Fait à ..... Signature

le ..... / ..... / .....

Les tables et chaises sont fournies par l'organisateur.  
Salle chauffée et parking à proximité.  
Les bénévoles du BCH vous aident à décharger.  
Entrée :1.50€-Gratuitpourles–de16ans.  
Restaurationetbuvettesurplace :  
(Sandwichs,Crêpes,Galettes,Grillades,Frites,Gateaux...)

## Gymnase du Lycée Victor Hugo

Rue Léon Blum – 56700 HENNEBONT  
GPS :47.806958,-3.264229



**Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 mars 2025 à :**

**Mme GAGNOULET Anne-Charlotte**

3 rue Auguste Rodin, 56700 Hennebont

Tél 06.35.32.94.51 ou [trocבח@gmail.com](mailto:trocבח@gmail.com)

[www.basketclubhennebont.fr](http://www.basketclubhennebont.fr)



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

22<sup>ème</sup> Troc et Pucés du Basket Club Hennebontais  
13 avril 2025 de 08h à 18h

**Art1 :** Le troc et pucés est destiné à promouvoir l'esprit de collection, à faciliter contacts et transactions entre collectionneurs.

**Art2 :** Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi 1901.

**Art 3 :** Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdits sur les emplacements.

**Art4 :** L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation ou tout étalage, qui ne corresponde pas à l'esprit et au style de cette dernière.

**Art5 :** Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vols ou autres préjudices. Aucun remboursement de l'association ne sera fait.

**Art6 :** Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.

**Art 7 :** Réservations et Règlement devront être effectués avant le **30 mars 2025**.

**Art8 :** Le nombre d'emplacements est limité à 80 en salle.

**Art 9 :** Les exposants seront reçus à partir de 6 h 00 mln.

**Art10 :** Tout exposant arrivant en retard pourra se voir refuser son emplacement après 8h00, afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation et ceci sans remboursement de l'organisation.

**Art11 :** Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.

**Art12 :** Les emplacements sont réservés dans l'ordre d'arrivée des réservations, il ne sera dérogé à cette disposition que pour des problèmes de santé ou handicap justifiés par un certificat médical joint à la réservation.

**Art13 :** Les exposants s'engagent à recevoir le public à 8h00 et à ne pas remballer avant 18h00.

# HENNEBONT

## Dim. 13 Avril

Gymnase Victor Hugo



## 22<sup>ème</sup>

# TROC & PUCES

**Infos et réservations :**

**06.35.32.94.51**

**trocבח@gmail.com**

Entrée : 1.50€

**Nos bénévoles vous aident à décharger !**